

SEPTEMBRE 2024 À FÉVRIER 2025

N ° 8

LE JOURNAL DE GOLINHAC



SOMMAIRE

P 3

LE MOT DU MAIRE

P 4

LES ACTUALITÉS
DE LA MAIRIE

7

LES TRAVAUX

12

ORDRE DU JOUR
CONSEILS MUNICIPAUX

13

ÉTAT-CIVIL

14

RECENSEMENT

15

INFOS PRATIQUES

19

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

20

UN PEU D'HISTOIRE
LOCALE

21

LA VIE DU VILLAGE

24

PORTRAITS

25

CULTURE

26

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE

27

ASSOCIATIONS

30

SPORT

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE GOLINHAC

Le Bourg 12140 Golinhac
05 65 44 50 12

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h

Le 1er et le 3ème samedi du mois : de 8h30 à 12h

 www.notremairiegolinhac.fr

 golinhac@orange.fr

 commune de Golinhac

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMTAL LOT & TRUYÈRE

18 avenue Marcel Lautard 12500 Espalion
05 65 48 29 02

 www.comtal-lot-truyère.fr

 secretariat@3clt.fr

CENTRE SOCIAL RURAL D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYÈRE

3 rue du collège 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 49 57

 centresocial.entraygues@wanadoo.fr

- **Espace Emploi Formation**
05 65 44 49 58
- **ADEL** (Association pour le Développement Local)
MISSION LOCALE (le 2ème vendredi du mois sur RDV)
05 65 73 85 85
- **Assistants sociaux du Conseil Départemental**
(les mardis de 9h30 à 11h30 sur RDV)
05 65 73 04 00
- **Assistants sociaux MSA** (1er jeudi du mois sur RDV)
05 65 75 76 40
- **CPAM** (les lundis de 15h à 16h)
- **Point info seniors** (1er vendredi du mois sur RDV)
05 65 48 92 83

SMICTOM NORD AVEYRON

Les Calsades 12340 Bozouls
05 65 51 52 19

ADMR D'ENTRAYGUES -SUR -TRUYÈRE

16 quai du Lot 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 61 62 21

 entraygues@fede12.admr.org

TRÉSORERIE D'ESPALION

Via Podensis 4-6 Avenue d'Estaing 12500 Espalion
05 65 44 02 05

SMAEP DE MONTBAZENS-RIGNAC

9 Rue des Artisans, 12220 Montbazens
05 65 47 97 20

 usagers.smaepmr@orange.fr

 www.smaep-montbazens-rignac.fr

GENDARMERIE D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYÈRE

1 chemin de la Roussilhe 12140 Entraygues-sur-Truyère
05 65 44 50 03

LE MOT DU MAIRE

CHÈRES GOLINHACOISES, CHERS GOLINHACOIS,

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau bulletin municipal, regroupant les nouvelles de la Mairie et de la vie du village de **septembre 2024 à février 2025**.

Vous y découvrirez, en le parcourant, de nombreuses illustrations sur les derniers faits marquants, des informations pratiques concernant notre quotidien. La vie de notre Mairie, de notre commune, se porte bien, on ne s'ennuie pas à Golinhac ! Et cela fait du bien, dans ce contexte si particulier, de savoir pouvoir compter sur un tissu associatif toujours aussi vif et actif, sur des projets communaux structurants, à différentes échelles, qui sortent de terre, ainsi que sur des échanges et des manifestations toujours aussi rassembleuses et conviviales.

Pour terminer ces quelques lignes, j'adresse un remerciement particulier au Département de l'Aveyron : à notre Président, **M. Arnaud VIALA**, à nos Conseillers Départementaux **M. Jean-Claude ANGLARS** et **Mme Francine LAFON** ainsi qu'à toutes les équipes techniques, pour les travaux réalisés et en cours d'achèvement sur la route départementale 904, entre le Poteau et Entraygues.

Cette route renforcera les liens entre Entraygues et Golinhac, ainsi que tous les environs, et participera, sans nul doute, au développement et à l'attractivité de notre territoire. Merci à nos élus du Département pour avoir su nous écouter.

En ce mois de mai, les beaux jours arrivent, et avec eux tout ce qu'ils nous promettent d'estival et de lumineux !

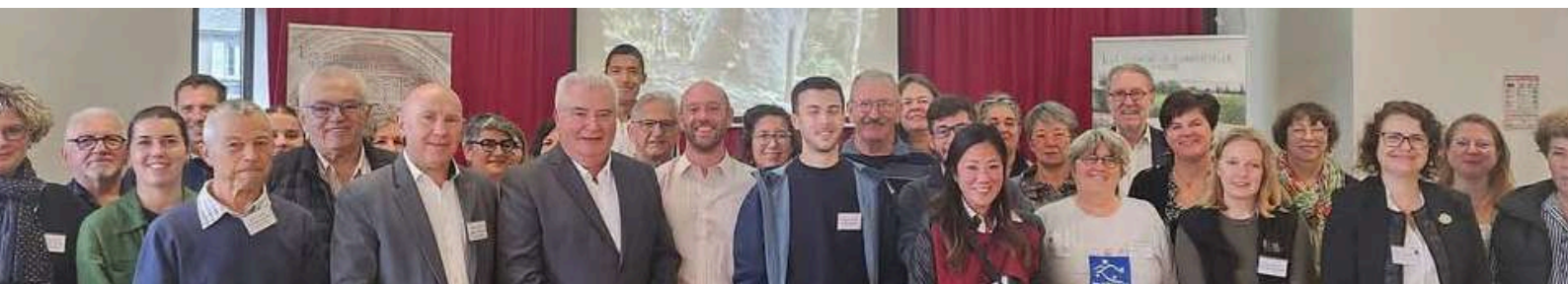
Je vous souhaite donc un beau printemps et un bel été, ainsi que bien sûr une bonne lecture !

Bien à vous.

Alexandre BENEZET, Maire de Golinhac



LES ACTUALITÉS DE LA MAIRIE



SEPTEMBRE

Appel d'offre

Suite à la demande de départ anticipé du gérant de l'auberge la Bastide d'Olt, la Mairie a fait un appel d'offre durant le mois de septembre 2024. L'appel d'offre était en ligne sur la plateforme des marchés publics « SAFETENDER ». Les candidats avaient 1 mois pour répondre.

Assises de la voie du Puy-en-Velay

La deuxième édition des **Assises de la voie du Puy-en-Velay**, organisée par l'Agence française des Chemins de Compostelle, s'est tenue les **26 et 27 septembre** à Golinhac, grâce à l'accueil chaleureux de la commune.

Au programme, des ateliers dynamiques, des échanges enrichissants et des réflexions sur l'animation de l'itinéraire, la gestion des flux de pèlerins, la diversité des hébergements et des services. Cette rencontre a été l'occasion de renforcer les liens et de partager les enjeux communs qui unissent les différents acteurs du réseau. Un moment propice à la collaboration pour mieux accompagner les marcheurs tout au long de leur parcours vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Monsieur ANGLARS a été invité à clôturer ces travaux et a souligné l'importance de « **l'esprit du Chemin** » et de la qualité de l'accueil, des valeurs qui doivent rassembler tous les acteurs pour offrir une expérience enrichissante aux pèlerins traversant nos territoires. Merci aux organisateurs et félicitations aux participants pour leurs contributions.



Départ à la retraite

En septembre, la Municipalité a exprimé sa reconnaissance à **Véronique COMBETTE** pour ses 12 années de bons et loyaux services au guichet de La Poste et à l'accueil de la Mairie. Élus et collègues de travail lui ont offert des fleurs et des cadeaux lors d'un chaleureux "pot de départ". Un grand merci à Véronique pour son engagement et sa présence à Golinhac. Nous lui souhaitons une retraite pleine de bonheur et de sérénité.



NOVEMBRE

Changement de gestion de l'Auberge

L'Auberge la Bastide d'Olt a changé de gestion. En effet, après la fin du contrat du précédent gérant le 31 octobre dernier, la Mairie a pris en main la gestion de l'établissement pour quelques mois, le temps de la transition. Un appel d'offres lancé le mois dernier a permis de désigner la nouvelle gérance, qui prendra officiellement possession des lieux en **mars 2025**.

Ainsi, **Monique et Michel DUDOUIT**, les anciens gérants de l'auberge, ont repris du service. Désormais employés par la Mairie pour assurer la continuité de l'ouverture de l'auberge durant cette période transitoire, afin d'éviter une fermeture prolongée, notamment pendant la fête de la Saint-Martin. La Mairie a été heureuse d'avoir pu offrir ainsi un service continu à la clientèle, malgré la grande charge de travail supplémentaire.



LES ACTUALITÉS DE LA MAIRIE



Cérémonie du 11 novembre



Le 10 novembre, la commune de Golin hac a commémoré l'Armistice de 1918 avec une cérémonie empreinte de recueillement. Au pied du monument aux Morts, les habitants se sont rassemblés pour honorer la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

Congrès des Maires



M. le Maire, aux côtés de sa 1^{ère} adjointe Pascale GROS, ont participé au **106^e Congrès des Maires de France à Paris** ; moment clé pour les élus locaux et les territoires, qui se complètent et se renforcent par les échanges avec le Parlement. Ce fut une semaine intense et constructive, rythmée par des conférences, des rencontres et de précieux échanges ! Un grand merci à l'*Association des Maires de France* et à son président pour leur soutien constant et leur défense inébranlable de nos collectivités. Merci également à l'*Association des Maires de l'Aveyron*, ainsi qu'à nos parlementaires pour leur chaleureux accueil à la capitale ! Vive nos communes, nos mairies, toujours présentes sur le terrain, proches des citoyens, et sur lesquelles tout le monde peut compter !

DÉCEMBRE

Goûter de Noël



Le 20 décembre, la Municipalité offrait un goûter de Noël aux familles réunies à la salle des fêtes pour le spectacle "**le voyage de Noël**". Petits et grands ont passé un bon moment.

Cadeau aux plus de 75 ans

En cette période de fêtes, les membres du CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) et du Conseil Municipal de Golin hac ont eu le plaisir de rendre visite aux aînés de la commune et de leur offrir un petit cadeau. Ce moment d'échange chaleureux est l'occasion de rencontrer toutes les personnes de plus de 75 ans résidant à Golin hac.



LES ACTUALITÉS DE LA MAIRIE



JANVIER

Vœux de la Municipalité

Samedi 4 janvier 2025, la Mairie de Golinhac a accueilli les Golinhacois dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour **échanger les vœux de la nouvelle année**. Après un **bilan** de l'année 2024 et une **présentation des perspectives pour 2025** par Monsieur le Maire, accompagné de ses conseillers municipaux, ce fut au tour de nos deux sénateurs de l'Aveyron, Monsieur **Jean-Claude ANGLARS** et Monsieur **Alain MARC**, de prendre la parole. Ils ont exprimé **leur plein soutien et leurs encouragements envers nos communes rurales**.



Golinhac était honoré de recevoir ses deux sénateurs, ainsi que Madame **Francine LAFON**, conseillère départementale, nos maires voisins et amis, ainsi que la gendarmerie.

Un buffet et un verre de l'amitié, offerts par la Mairie, ont clôturé ce moment, marqué par un élan d'optimisme et de confiance pour l'année 2025 à Golinhac.

Bonne et heureuse année à tous !

Noël des élus et des agents

Le 4 janvier, la Municipalité a organisé son traditionnel repas de Noël partagé par les élus et les agents communaux. Un moment pour les remercier chaleureusement pour leur travail quotidien si utile au bien-être de notre commune.

FÉVRIER

Rencontre avec Mme Ortet, Secrétaire générale et Sous Préfète



Le 18 février, la commune de Golinhac a accueilli **Madame Véronique ORTET, Secrétaire Générale et Sous-Préfète**. Le Maire et ses adjoints ont discuté des projets réalisés avec la préfecture, tels que la rénovation des cimetières et des aires du plan d'eau de Régaus, ainsi que des projets en cours comme la rénovation de l'ancien couvent et école et l'adressage.

Ils ont également évoqué des projets futurs, tels qu'une aire pour camping-cars, un lotissement et des logements. La mairie a reçu un soutien financier important de la préfecture, notamment **776 000 euros pour le projet du couvent-école (fonds verts et DETR, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**.

LES TRAVAUX



Travaux de réhabilitation au couvent et à l'école

Retour sur les moments forts des travaux de rénovation du couvent

ENLEVEMENT DE LA TOITURE

Début septembre, les ardoises et la volige ont été retirées. Le 18 septembre, la société SAS FERRIE d'Onet-le-Château a procédé au **démontage de la charpente**, un moment chargé d'émotion pour les Golinhacois présents. Après quelques temps de préparation, la charpente a pris son envol avant de se poser délicatement sur la pelouse. L'opération s'est déroulée en deux phases. C'est la même société SAS FERRIE qui a procédé au **déplombage et au désamiantage** des 2 bâtiments. La société SARL LAYRAC BTP a aménagé **le futur accès au tiers lieu**.



LES TRAVAUX



POSE DE LA CHARPENTE

Fin janvier, moment clé du chantier de rénovation de l'ancien couvent : la charpente ! C'est avec une immense joie que nous avons procédé au **traditionnel levage du "cade"** (genévrier) et du **drapeau**, un geste symbolique qui marque l'achèvement de la charpente.

Réalisée avec **du bois de Golinhac** (Douglas des Verhnettes), scié à Campuac, cette démarche est à la fois locale et écoresponsable. Le chantier progresse bien grâce à l'expertise et au sérieux des artisans, maçons et charpentiers. Pour célébrer cette étape, un **moment convivial sous la charpente toute fraîche** a réuni les artisans présents sur le site (REMIZE charpente et maçonnerie BERNARD), la maîtrise d'ouvrage (la Mairie de Golinhac) et la maîtrise d'œuvre (COCO Architecture). Longue vie à cette splendide toiture qui redonne toute sa splendeur à la bâtisse !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le **bouquet final**, ou la **tradition du sapin** au sommet de la charpente, est une coutume ancienne qui marque l'**achèvement du gros œuvre d'un chantier de construction**. Cette tradition remonte aux anciens cultes de l'arbre en Europe du Nord, où les branchages des arbres utilisés pour la charpente étaient conservés et décorés pour honorer l'arbre sacrifié. En France, au XIXe siècle, un compagnon désigné grimpe au sommet du bâtiment pour y poser un branchage décoré de fleurs et de rubans, sous les acclamations des ouvriers, symbolisant ainsi la fin du chantier.

Aujourd'hui, bien que cette tradition se soit raréfiée, elle subsiste encore sur certains chantiers. Lors de cette cérémonie, le bouquet final, souvent un sapin ou un branchage orné de décorations colorées, est posé au faîtage du bâtiment, le point le plus élevé de la charpente. Cette étape symbolise non seulement la fin du gros œuvre, mais aussi **la protection du bâtiment et la chance pour les propriétaires**. Le geste est souvent accompagné de festivités, avec un repas et des discours pour célébrer l'effort collectif des artisans et marquer la transition vers la phase suivante des travaux.

Le bouquet final incarne donc une célébration de l'achèvement d'une étape clé de la construction, tout en inscrivant le chantier dans **une tradition séculaire**, marquée par la reconnaissance du travail accompli et le souhait de succès pour la suite des travaux. Toutefois, cette coutume s'efface progressivement au fil des années, souvent en raison du manque de temps ou de l'évolution des mentalités dans le secteur de la construction.

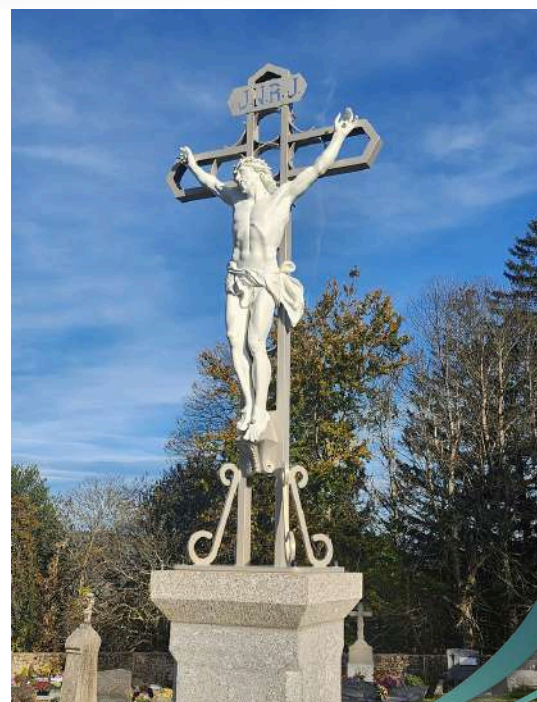
LES TRAVAUX



CROIX DU CIMETIÈRE

Durant le mois de novembre, la grande croix du cimetière a retrouvé sa place. Un **nouveau socle en granit local** a remplacé l'ancien, en béton, qui se dégradait. La croix elle-même a été soigneusement rénovée, renforcée et repeinte. Le portail côté cimetière a également été refait à neuf, avec **deux nouveaux piliers en pointe**, inspirés des piliers du vieux cimetière. Enfin, les deux portails d'entrée ont été repeints. Un grand bravo à **nos artisans locaux** pour leur travail de qualité :

- Taille de pierre et pose : entreprise COSTES, Espeyrac
- Restauration de la croix : entreprise EUROPE NEGOCE, Damien ANDRÉ, Entraygues/Truyère
- Peinture des portails : entreprise AP2B, Luc BURGUIERE, Campuac.



ACCÈS À L'OEUVRE D'ART REFUGE

Un **aménagement et un embellissement** de l'accès à l'œuvre d'art refuge ont été réalisés par l'entreprise Paysage Concept. Le mur en pierres sèches a entièrement été remonté. Une barrière en bois et des plantations sont venues finaliser cette réalisation.



LES TRAVAUX



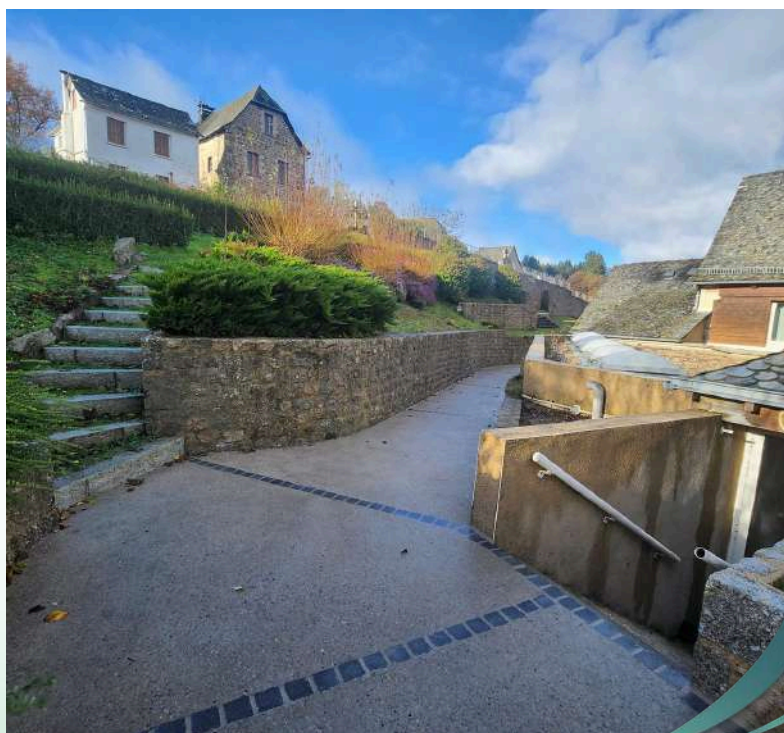
ACCÈS DE L'AUBERGE

Les travaux du mois de décembre à l'auberge ont permis de rénover et réaménager entièrement l'accès à l'hôtel. Bien que moins visible, cette partie de l'établissement, essentielle pour l'accessibilité aux cinq chambres et pour les personnes à mobilité réduite, nécessitait depuis longtemps d'être achevée. Aujourd'hui, cet accès est à la fois plus propre, plus pratique et plus accueillant. Un grand bravo à notre maçon local, **Éric BURGUIERE**, pour son excellent travail !



TRAVAUX APPARTEMENT

Une cuisine aménagée a été installée dans l'appartement au-dessus de l'ancienne école publique, cette dernière nécessitait grandement une réfection totale. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DELBOUIS pour la plomberie, l'entreprise VERNHES pour le placo-plâtre et l'isolation, l'entreprise VERNHES Electricité, et pour les sols et peintures (plus séjour et couloir) : AP2B Luc BURGUIERE.



LES TRAVAUX



Travaux de la D904

Le chantier de mise en sécurité de la RD 904, initié par le Conseil Départemental de l'Aveyron prévoit l'aménagement de plus de deux kilomètres fortement fréquentés, allant d'Entraygues-sur-Truyère jusqu'au Poteau, sur la commune de Golinhac.

Le chantier a été confié au groupement d'entreprises Soulenq/EGTP et a débuté le 30 septembre.

Une première phase, qui a nécessité l'interdiction de la circulation pendant les heures de travail des entreprises, s'est terminée le 31 octobre. Il s'agissait de libérer les emprises ; l'intégralité des matériaux extraits est amenée à être valorisée sur le site, soit en remblais routiers, soit en modelages paysagers.

Le chantier s'est poursuivi cet hiver par les terrassements, la construction du corps de chaussée, la pose des ouvrages d'assainissement pluvial. La réalisation des chaussées et le goudronnage devraient être réalisés fin mai.

- Du 20 au 23 mai : renforcement de la chaussée au finisseur sur les zones récemment modernisées
- Du 2 au 5 juin : reprofilage de la chaussée sur le reste de l'itinéraire
- Du 9 au 11 juillet : réalisation de la couche de roulement en enduit superficiel d'usure.

Pendant ces périodes et aux horaires de travail de l'entreprise (8 heures à 18 heures), la circulation sera déviée par les RD20, 920A et 920, via Espalion. Les transports scolaires et les accès riverains resteront possibles.



Ordres du jour

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Convention de gestion de cinq logements communaux avec Aveyron Habitat,
- Convention avec le Centre départemental de gestion : dossiers retraite et invalidité CNRACL,
- Délibération de principe pour la gestion transitoire de l'Auberge La Bastide d'Olt,
- Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2024,
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste agence communale,
- Création d'un emploi permanent de secrétaire général de Mairie des communes de moins de 2 000 habitants
- Choix du délégataire et du contrat de délégation de concession de service public pour l'exploitation de l'Auberge La Bastide d'Olt,
- Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - exercice 2023,
- Achat du terrain de quilles de Golinac à la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère,
- Avenant marchés de travaux création du gîte d'étape et tiers lieu,
- Emprunt Banque des territoires,
- Mise à jour du plan de financement gîte d'étape et tiers lieu,
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 12,
- Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP),
- Validation feuille de route "Commune halte",
- Mise à disposition d'agents techniques au profit de la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'entretien de la voirie intercommunale et pour le fauchage et le débroussaillage,
- Questions diverses

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À



- **Capucine**, née le 19 août 2024, petite fille de **Daniel et Evelyne GALAN**
- **Priam**, né le 2 octobre 2024, petit-fils de **Corinne PEIGNE** et **Jean-Luc BLANQUET**, à Rébombigues et de **Stéphanie et Thierry CELERIER** au Cagnatié.
- **Lucile**, née le 15 décembre 2024, fille de **Claire TISON** et **Nicolas HUBERT**, au Battédou
- **Jules**, né le 19 février 2025, fils d'**Emilie BONNY** et **Claude PUECH** à La Valette

ILS NOUS ONT QUITTÉS



- **Alain GEFROY**, décédé le 6 septembre 2024 à 69 ans à Cahors, inhumé à Golin hac
- **Daniel CHAMOROT**, décédé le 7 novembre 2024 à 83 ans, Le Mans, inhumé à Castail hac
- **Claude CAMPELS**, décédé le 27 novembre 2024 à 56 ans, à Rodez, inhumé à Golin hac
- **Renée BREVIER**, décédée le 7 février 2025 à 86 ans, à Espalion, inhumée à Castail hac
- **Adrienne CAPELLE**, décédée le 10 février 2025 à 99 ans, à Rodez, inhumée à Golin hac

NOUVEAUX HABITANTS



- Bienvenue à **Josiane et Etienne COURTOIS** qui emménageront après travaux en résidence secondaire à Castail hac (ancien presbytère).
- Bienvenue à **Manon GABRIAC et Gaël LAVERNHE** qui ont emménagé en janvier 2025 en résidence principale dans le Bourg.
- Bienvenue à **Denise PARENT** qui a emménagé à la Landette.
- **Eva CALDAMAISON** et **Umut ERHAN**, les Hauts de Golin hac.

LE SAVEZ-VOUS ?

Reconnaissance d'un enfant (couple non marié)

Vérifié le 06 juin 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ? Sa filiation n'est pas automatique. Si vous êtes le père, une reconnaissance est **obligatoire**. Vous pouvez la faire avant la naissance ou plus tard. Si vous êtes la mère, il suffit que **votre nom figure sur l'acte de naissance**, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

Voici les informations à connaître :

- Si vous n'êtes pas mariés, les 2 liens de filiation, maternelle et paternelle, de votre enfant sont **indépendants l'un de l'autre**. On parle du caractère divisible du lien de filiation. La reconnaissance de l'enfant est **un acte volontaire et personnel**, qui engage uniquement la personne qui fait la démarche. Chacun de vous 2 peut faire établir son lien de filiation avec l'enfant **sans avoir à demander l'autorisation** de l'autre parent.
- La filiation de votre enfant s'établit différemment selon que vous êtes le père ou la mère
- Si vous êtes un couple de femmes, vous devez passer par une **reconnaissance conjointe**.
- Si vous résidez à l'étranger, renseignez-vous auprès de **l'ambassade ou du consulat** pour connaître les démarches à effectuer.

RÉSULTATS DU DERNIER RECENSEMENT



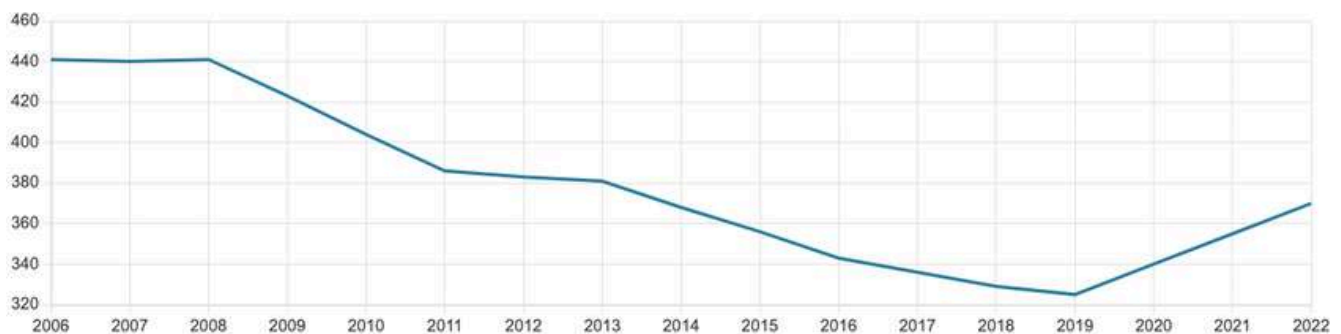
Le nombre d'habitants à Golinhac est passé de 340 en 2020 à 370 en 2022.

(Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et les dernières parutions officielles de 2024 portant sur les années 2020, 2021, 2022).

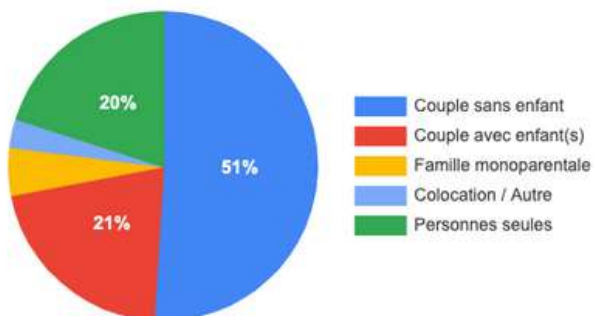


- Le revenu moyen par habitant (20 670€) est au-dessus de la moyenne nationale (20 590€)
- La part de la population au chômage (5%) est inférieure à la population nationale (8%)

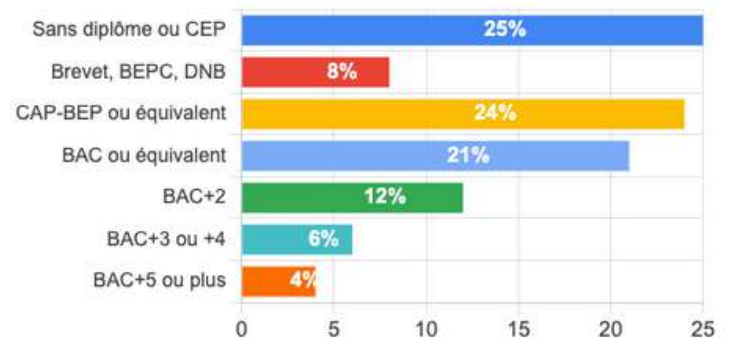
Evolution du nombre d'habitants



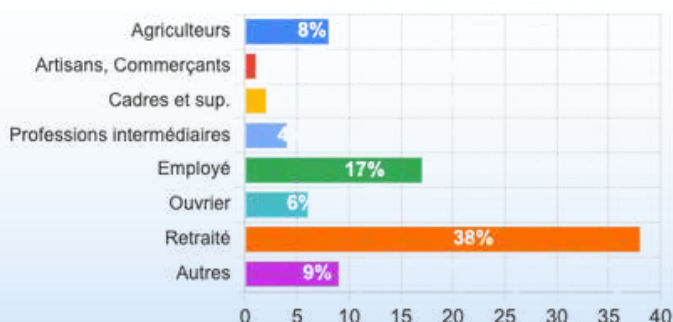
Composition des ménages



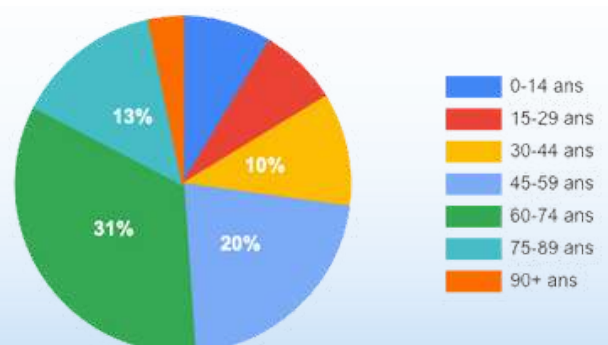
Niveau de diplôme



Activité professionnelle



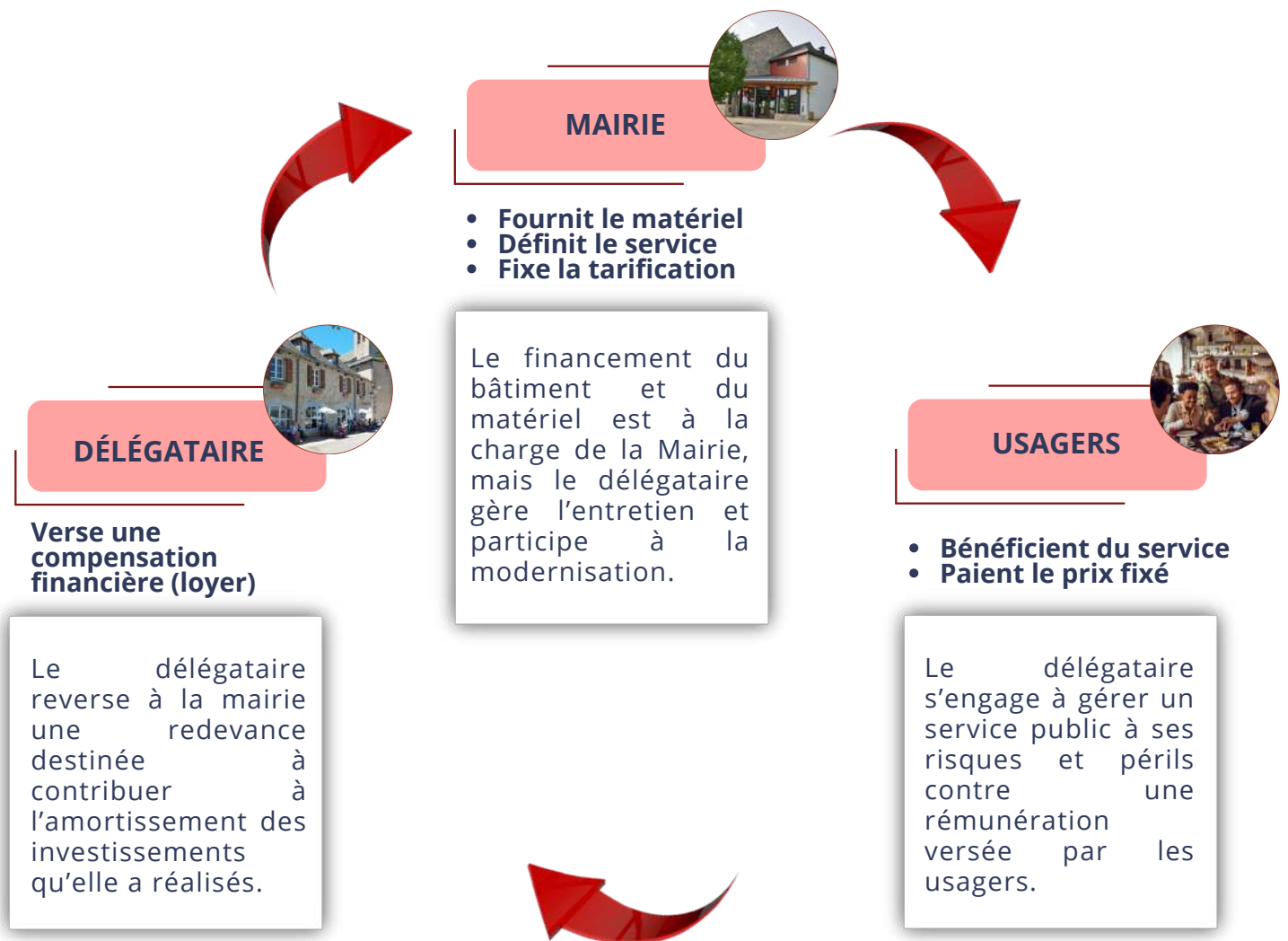
Tranche d'âge





Fonctionnement d'une Délégation de Service Public (DSP)

La mairie dispose de la liberté du choix du mode de gestion pour exploiter ses services publics : soit en gérant directement le service, soit en confiant la gestion à un tiers par le biais d'une concession ou délégation de service public. Dans le cas de l'Auberge la Bastide d'Olt, la mairie a porté son choix sur une délégation de service public. A l'heure où celle-ci change de délégataire nous souhaitons vous en expliquer le fonctionnement.



On distingue trois types de gestion en matière de délégation de services publics : **la concession, l'affermage et la régie intéressée.**

Dans le cas de l'Auberge la Bastide d'Olt, la Mairie a fait le choix de **l'affermage**. La durée des contrats d'affermage est généralement assez courte. Dans ce cas-ci un contrat de **5 ans** a été décidé.



Les concessions

Depuis la loi du 14 novembre 1881, les cimetières ne sont plus gérés par l'Eglise mais par l'Etat. Ces lieux deviennent laïcs. Cela signifie qu'il ne doit y avoir aucune mise en avant d'une religion en particulier. Aujourd'hui, les maires de chaque ville gèrent leur(s) cimetière(s).

Il existe **3 types** de concessions :

● INDIVIDUELLE

Réservée à la personne
qui l'a acquise

● COLLECTIVE

Réservée aux
personnes désignée dans l'acte
de concession

● FAMILIALE

Réservée à la personne qui l'a
acquise et aux membres de
sa famille

La concession est un simple droit d'usage. **La commune reste propriétaire du terrain.** Une concession ne se vend pas avec un nombre de places. Celui-ci donne uniquement **une indication du volume de la concession**. Si besoin, les pompes funèbres vérifient l'espace resté disponible dans la concession depuis la précédente entrée.



QUELLE EST LA DURÉE DE LA CONCESSION À GOLINHAC ET CASTAILHAC ?

Sa durée est **illimitée** tant qu'elle est **entretenu** et qu'il reste des **héritiers**.



COMBIEN COÛTE UNE CONCESSION ?

- **160 euros** pour 2.5 mètres x 2 mètres
- **31 euros** le mètre carré supplémentaire



CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON

Si vous laissez gravement se dégrader une concession (monument qui s'affaisse, par exemple), la commune peut constater son état d'abandon (aspect indécent ou délabré, invasion par des végétaux). Après **le constat d'abandon** et l'information auprès des descendants ou personne chargée de l'entretien de la concession, un **procès verbal** est affiché à la Mairie et à la porte du cimetière. La Mairie peut alors entamer une **procédure de reprise** sous certaines conditions :

- la concession a **plus de 30 ans**
- la dernière inhumation remonte à 10 ans au moins
- un délai de 1 an d'attente à partir du constat d'abandon est respecté

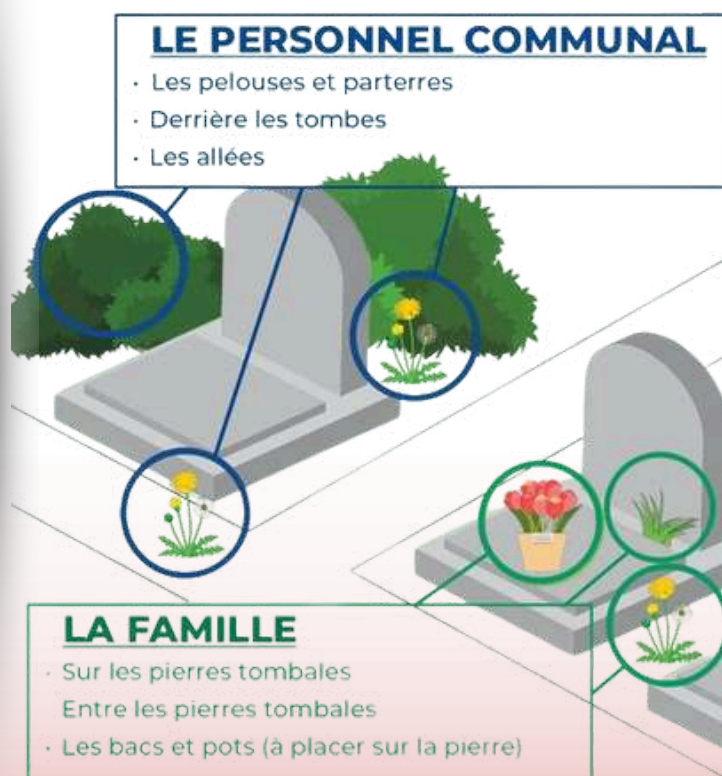


ENTRETIEN DES TOMBES

L'entretien des tombes incombe au **concessionnaire** : la famille qui a acheté la concession.



QUI DOIT ENTRETENIR LA VÉGÉTATION ?

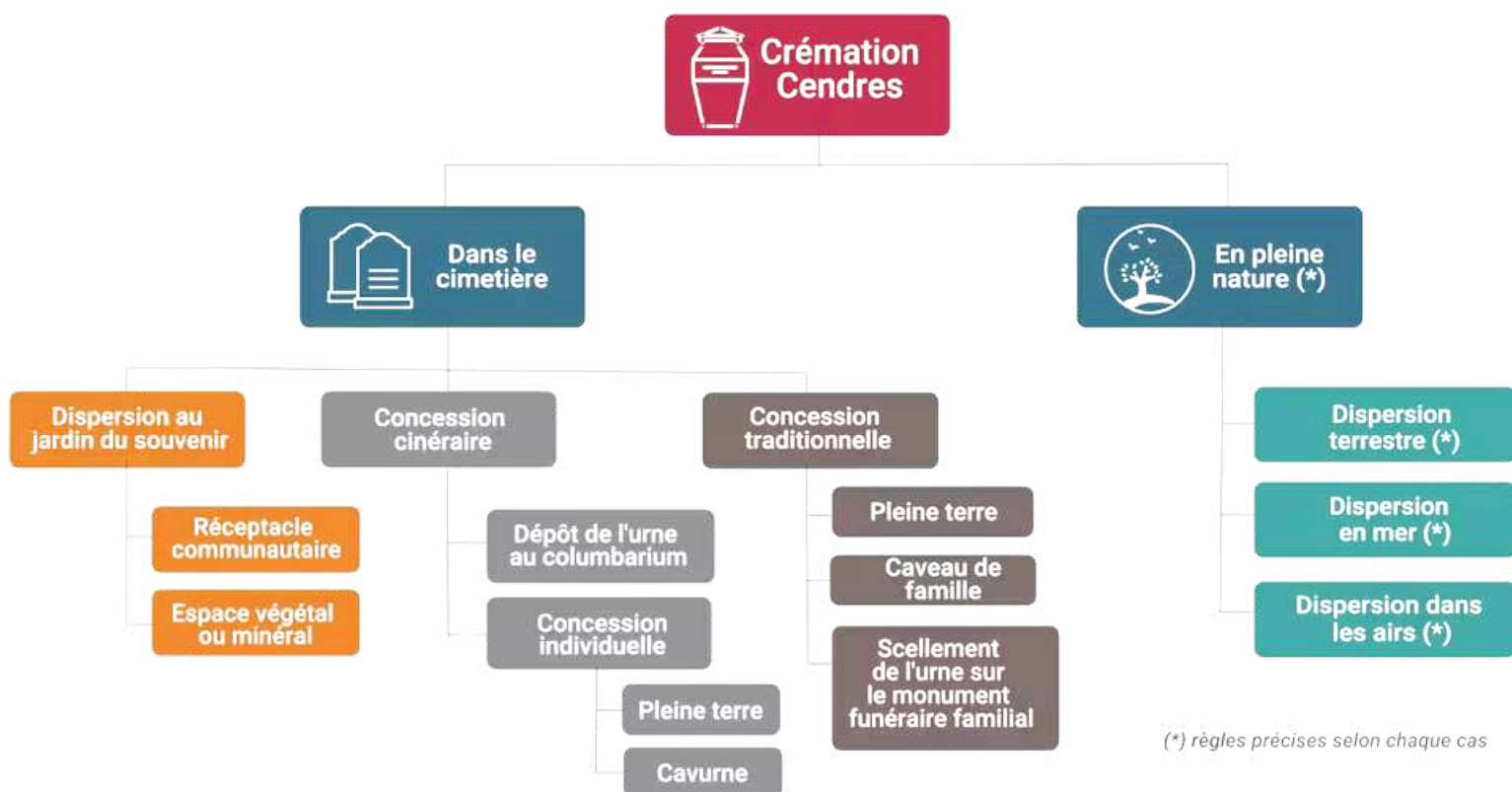




Où inhumer une urne funéraire ?

S'il est aujourd'hui interdit de conserver l'urne dans un logement ou se partager les cendres entre proches, d'autres pratiques ont fait leur apparition, notamment la conservation de l'urne au cimetière grâce à la mise en place de différents emplacements.

DESTINATION DES CENDRES APRÈS LA CRÉMATION :



Soumis à autorisation préalable du Maire.

QUEL COÛT ACTUELLEMENT ?

CONCESSION EN
COLOMBARIUM

750 € LA CASE

DÉPÔT DE CENDRES AU
JARDIN DU SOUVENIR

GRATUIT

PLAQUE POUR LE JARDIN
DU SOUVENIR

**A LA CHARGE DE LA
FAMILLE**

Il reste actuellement des **cases au columbarium** et des **concessions en pleine terre**. Afin de mieux répondre à vos attentes, la Municipalité a fait des demandes de devis pour des cases de columbarium supplémentaires, le réaménagement du jardin du souvenir et l'aménagement de cavurnes au cimetière de Golin hac. Plus de renseignements en Mairie.



Demande / renouvellement de Carte Nationale d'Identité et passeport : mode d'emploi

Vous êtes majeur et la date de validité de votre carte nationale d'identité est prochainement dépassée ou l'est déjà ? La demande de renouvellement de la carte d'identité est gratuite, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte. Voici les étapes de la démarche :

- ✓ **Effectuer une pré-demande en ligne** sur le site du gouvernement **ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)** : à la fin de la saisie guidée, n'oubliez pas d'imprimer votre pré-demande.
- ✓ **Choisissez la mairie où déposer votre pré-demande** : le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre dans **n'importe quelle mairie**, à condition qu'elle soit équipée d'une **station d'enregistrement**.
Pour notre secteur : Espalion, Laguiole, Mur-de-Barrez, Onet-le-Château
- ✓ **Présentez-vous au RDV de dépôt de demande** à la mairie choisie avec les documents suivants :
 - n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)
 - Votre carte d'identité
 - 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes (ne découpez pas vous-même la photo)
 - 1 justificatif de domicile
 - Vérifiez si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- ✓ Lorsque votre nouvelle carte d'identité sera disponible, vous serez recontacté par la mairie. **Votre présence est indispensable** pour retirer la carte d'identité afin de procéder à la prise de vos empreintes.

BESOIN D'AIDE ?

Vous rencontrez des difficultés pour effectuer seul cette démarche ? Rapprochez-vous d'une Maison France Services.

3 r Collège, 12140 Entraygues sur Truyère

05 65 44 49 57



A SAVOIR

Si votre précédente carte d'identité a été faite **entre 2006 et 2013**, elle est valide durant 15 ans, soit 5 ans de plus que la date indiquée dessus.

Si vous voyagez dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander **son renouvellement anticipé** en fournissant un justificatif.

Si vous avez un passeport, vous pouvez **voyager avec votre passeport**. Le renouvellement anticipé de la carte d'identité ne sera donc pas possible.

Qu'est ce que le Point info seniors ?

C'est un guichet unique de proximité dédié aux seniors, à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels.

Vous souhaitez obtenir des informations ou être soutenus dans vos démarches, le Point info seniors peut vous aider pour :

LES AIDES POUR VIVRE À DOMICILE

Services d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, etc.

Mais aussi :

-  **Les démarches administratives**
-  **L'accès aux droits / les changement de situation**
-  **Les financements possibles**
-  **Aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap**

Le Point info seniors vous accueille dans ses locaux et peut aussi se déplacer à votre domicile. Il vous garantit un accompagnement professionnel et personnalisé.

Vous souhaitez participer à des actions de prévention et d'animation ? Le Point info seniors peut proposer en fonction des besoins des habitants du territoire sur lequel il intervient :

- des réunions d'information (santé, hygiène de vie, sécurité, etc)
- des ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir
- des groupes d'échange et d'information pour les aidants

Accueil physique sur rendez-vous et permanence téléphonique :

- Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences sur rendez-vous :

- au centre social d'Entraygues : 1er vendredi du mois de 9h30 à 12h00
- à la maison de santé d'Estaing : 2ème mercredi du mois de 9h00 à 12h00
- au Centre social d'Espalion : 2ème vendredi du mois de 9h00 à 12h00
- à la Maison de santé de Bozouls : 1er jeudi du mois de 9h00 à 12h00

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Accueil de jour, accueil temporaire, résidences autonomie, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), etc.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COMTAL LOT ET TRUYÈRE**
Point info seniors - Maison de
santé - 10 rue des Grillons 12340
Bozouls

Contact : 05 65 48 92 83

pointinfoseniors@3clt.fr

Responsable coordinatrice :
Céline CONQUET
Coordinatrice: **Alicia DAMOURS**

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE



Histoire de l'école St Joseph

Texte inspiré du livre Notre village Golinhac

À l'heure où les travaux du futur gîte et du tiers-lieu battent leur plein, il est intéressant de revenir sur l'histoire riche et fascinante de ces bâtiments emblématiques. Autrefois, ces lieux abritaient un couvent et l'école Saint-Joseph, témoignant d'un passé où la spiritualité et l'éducation étaient au cœur de la communauté. Plongeons ensemble dans cette époque révolue pour mieux comprendre l'évolution de ces édifices et leur transformation au fil des ans.

Le 3 juillet 1905, l'Assemblée Nationale vote la séparation de l'Église et de l'État, faisant du couvent une **propriété communale**. En 1913, le Conseil Municipal décide de mettre en vente le couvent, qui est finalement vendu aux enchères publiques le 17 février 1917. L'acquéreur est **Julien MADRIERES**, un commerçant parisien originaire de Golinhac, le comité de l'école libre n'ayant pas pu se porter acquéreur. En 1923, un nouveau bâtiment est construit pour abriter l'école Saint-Joseph, financé en grande partie par Madame la Marquise Anne de VALADY. En 1947, l'école privée de Golinhac, initialement réservée aux filles depuis sa création en 1862, devient **mixte**.

En 1954, sous la direction de Mademoiselle Lydie PICART, religieuse, l'école mixte accueille 45 élèves. Ce nombre augmente dans les années 1960, atteignant jusqu'à 70 élèves, dont une vingtaine venant de l'extérieur et étant pensionnaires.

Le 19 mai 1966, **un incendie** détruit une partie du couvent-école. Reconstitué sans les combles, il devient l'habitation des religieuses et abrite la cantine scolaire. Les parents d'élèves décident alors de construire **une nouvelle école indépendante de deux classes**, financée par les assurances et un emprunt remboursé grâce aux kermesses annuelles. Les bâtiments paroissiaux deviennent ensuite la propriété légale d'une association diocésaine.

L'école **ferme définitivement ses portes en 2014**, et la Municipalité rachète les bâtiments au diocèse en 2015.



Dernière classe unique en 2014 avant fermeture

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE



Histoire de l'école publique

Texte inspiré du livre Notre village Golin hac

Le 9 avril 1879, le Conseil Municipal de Golin hac achète la maison de M. BELLOC pour en faire une école de garçons. Le Maire propose également d'acquérir un bâtiment attenant pour servir de mairie. Pendant les travaux, la Municipalité loue une maison à M. NICOLAU Joseph pour un an. En mai 1880, un impôt de 4 centimes par foyer est voté pour **financer la gratuité des écoles publiques**, avec une demande de subvention à l'État. La commune reçoit 3 000 francs, mais les travaux coûtent 11 295 francs, nécessitant une seconde subvention. En 1882, l'État accorde 3 000 francs supplémentaires à condition que la commune achète un terrain contigu pour une cour de récréation et un jardin pour l'instituteur. La gratuité de l'école est établie en janvier 1881, augmentant le nombre d'élèves à plus de 80 en hiver, ce qui nécessite la nomination d'un instituteur adjoint. L'école des filles est laïcisée en octobre 1901 et fonctionne dans la maison BREVIER. **En 2002, l'école publique de Golin hac ferme** en raison du faible nombre d'élèves inscrits, seulement cinq.

La photographie ci-contre représente une vue de l'ancienne maison de commune de Golin hac vers 1930.

Nous distinguons au rez-de-chaussée à droite, la porte de la mairie avec ses deux fenêtres, à gauche la porte qui donne accès à la cage d'escalier et à la cave.

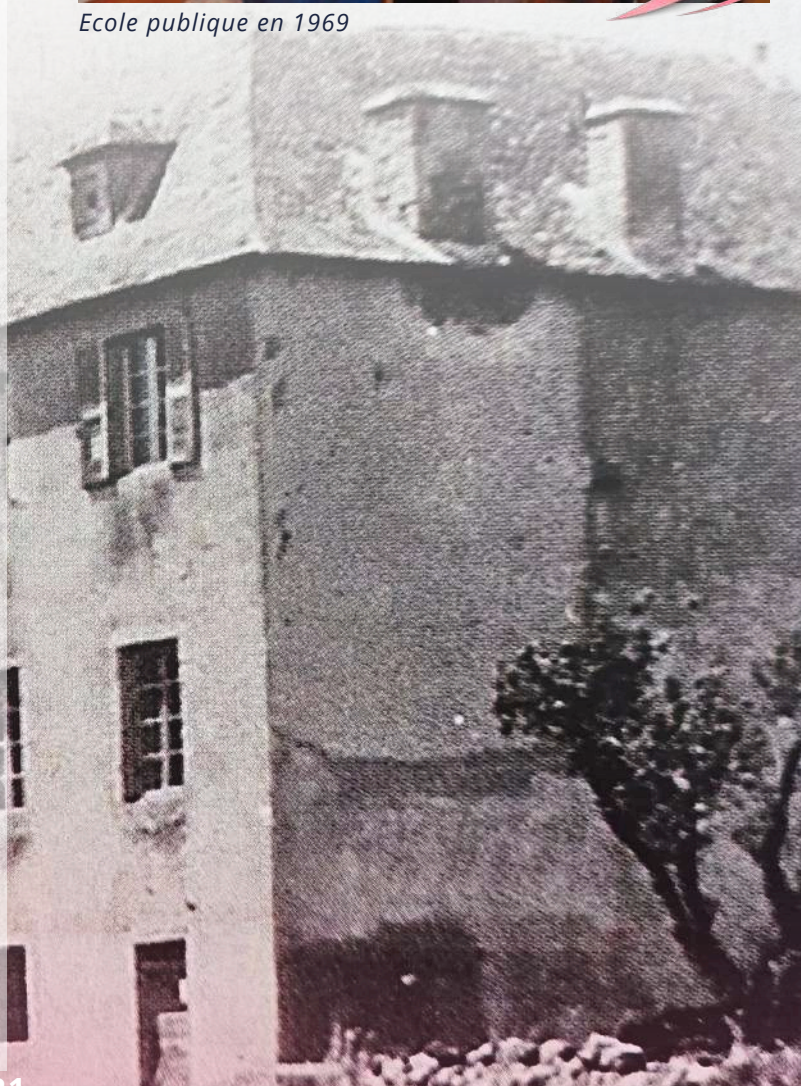
L'entrée principale est située derrière, au rez-de-chaussée élevé et donne sur les salles de classe, les cours de l'école se trouvent également à ce niveau. A l'étage se trouvent les logements des instituteurs et les combles.

Il y avait une classe de garçons et une classe de filles.

En 1975 la Mairie quitte cette bâtisse et s'installe définitivement dans le nouveau bâtiment flambant neuf, qu'elle occupe encore aujourd'hui, avec la salle polyvalente à l'étage.



Ecole publique en 1969



NOTRE AGRICULTURE



En ces temps plus que complexes pour le secteur de l'agriculture aujourd'hui, en cette période durant laquelle on n'a jamais autant parlé d'avenir climatique, du bien manger, du paysage, de l'eau, etc. : l'agriculture ne s'est jamais sentie aussi transformée, voire en danger qu'aujourd'hui. Pour illustrer ce que nous entendons au niveau national, il nous a semblé intéressant de nous pencher sur l'agriculture au niveau de notre commune, qui illustre à elle seule ces grandes dernières mutations. Cette année d'ailleurs, la CUMA de Golin hac (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) va fêter ses 50 ans.

1900-1950 : UNE AGRICULTURE DE SUBSISTANCE ET DE COMMUNAUTÉ

Au début du XXe siècle, Golin hac vivait encore au rythme d'une agriculture traditionnelle, marquée par la polyculture vivrière. Blé, seigle, pommes de terre et quelques vaches laitières constituaient la base de l'économie locale. Les exploitations, souvent familiales, étaient modestes et fonctionnaient grâce à une main-d'œuvre nombreuse, notamment celle des enfants. Les échanges se faisaient surtout à l'échelle locale : œufs, lait, légumes, parfois troqués contre des outils ou des vêtements. L'usage de la traction animale prédominait. La vie agricole était rythmée par les saisons, les foires, et les fêtes religieuses.

1950-1980 : MÉCANISATION ET EXODE RURAL

L'après-guerre marque un tournant décisif. L'arrivée des tracteurs dans les années 50-60 modifie profondément les pratiques. Le remembrement transforme les paysages : les haies tombent, les petites parcelles sont regroupées. Si la modernisation augmente les rendements, elle s'accompagne aussi d'un exode rural massif. Les jeunes quittent Golin hac pour Rodez ou Paris, attirés par l'industrie et les services. Les exploitations s'agrandissent, souvent au prix de la disparition des plus petites. L'élevage bovin prend une place centrale, notamment la race Aubrac, adaptée aux pâturages d'altitude. La culture céréalière diminue, remplacée par les prairies pour nourrir les troupeaux.

1980-2000 : UNE SPÉCIALISATION MAÎTRISÉE

À partir des années 80, la PAC (Politique Agricole Commune) oriente davantage les choix des agriculteurs. À Golin hac, beaucoup se tournent vers l'élevage laitier ou allaitant, avec une amélioration des races et des techniques d'alimentation. Les coopératives jouent un rôle clé dans la collecte du lait et la transformation des produits. En parallèle, les préoccupations environnementales commencent à émerger.

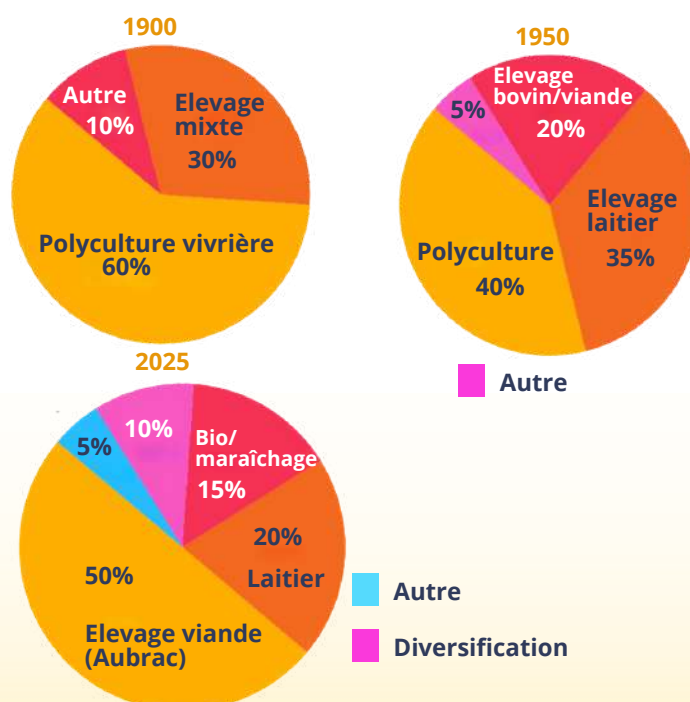
2000 À NOS JOURS : DIVERSIFICATION, QUALITÉ ET RETOUR AUX RACINES

Depuis le début du XXIe siècle, l'agriculture de Golin hac connaît un nouvel essor. Face à la mondialisation et à la pression des marchés, les exploitants misent sur la qualité : viande sous label (bœuf de l'Aubrac, veau du Ségala), fromages fermiers, circuits courts ou vente directe. Le nombre d'exploitations agricoles en activité est passé de 69 lors du recensement agricole de 1988 à 48 en 2000, puis à 39 en 2010 et enfin à 31 en 2020, soit une baisse de 55 % en 32 ans. Le même mouvement est observé à l'échelle du département qui a perdu pendant cette période 51 % de ses exploitations. La surface agricole utilisée sur la commune a quant à elle augmenté, passant de 1627 ha en 1988 à 1668 ha en 2020. parallèlement, la surface agricole utilisée moyenne par exploitation a augmenté, passant de 24 à 54 ha.

	1988	2000	2010	2020
Exploitations	69	48	39	31
SAU ^{Note 11} (ha)	1 627	1 792	1 720	1 668

SAU : Surface Agricole Utile

Répartition des types de production :



Quel avenir pour notre agriculture, avec ses exploitations et nos agriculteurs... ? Convaincre des jeunes à vouloir s'installer ou reprendre semble la piste principale, pour que notre tissu rural et agricole ne disparaisse pas et puisse évoluer, se ré-inventer...

LA VIE DU VILLAGE



OCTOBRE ROSE

Dimanche 27 octobre, à Golin hac, des rubans roses ont marqué Octobre rose pour sensibiliser au cancer du sein. Plusieurs groupes ont participé à des activités sportives : **126 randonneurs, 17 coureurs en trail et 27 cyclistes**. À la salle des fêtes, des jeux de société et des ateliers pour enfants ont animé la journée. Un tournoi de quilles et des stands de dessin et de bricolage ont également attiré du monde. À 16 heures, la Municipalité a offert un goûter et les "Mals'barrés" des châtaignes grillées, suivi d'un lâcher de ballons roses par les enfants.

Les profits ont été reversés à **La Ligue contre le cancer** et à une **association du service oncologie de l'hôpital de Rodez**. Un grand merci à Annie VAYSSADE, à l'initiative du projet et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour que cette journée soit un succès.



FETE DE LA ST MARTIN, 8, 9 ET 10 NOVEMBRE

Encore une fête réussie cette année, grâce à la mobilisation des différentes associations et de la Municipalité. La météo était de la partie et le public nombreux !



PORTRAITS



MANON GABRIAC & GAËL LAVERNHE

Le restaurant-hôtel de Golin hac entame une nouvelle étape avec l'arrivée dès mars de nouveaux gérants : Manon GABRIAC et Gaël LAVERNHE, passionnés par l'accueil et la gastronomie. Manon, **pâtissière expérimentée** originaire de Campuac, cumule 12 ans d'expérience, dont 5 à la tête du pôle pâtisserie dans un restaurant des Landes. Gaël, venant de Pruines, apporte ses compétences en **gestion** après 12 ans comme carrossier-peintre, dont 5 à Golin hac. Motivés par le charme du lieu et un **désir de retour aux sources**, ils prennent la gestion en Délégation de Service Public avec la Mairie. Dès mars, Manon sera en cuisine, Gaël au bar et en salle. Ils prévoient d'embaucher un(e) employé(e) polyvalent(e) à l'année, plus deux saisonniers. L'établissement sera **ouvert en continu de mars à octobre, et en service limité l'hiver, tout en restant flexible pour les demandes spéciales**.



Ils proposeront des **menus ouvriers le midi, des repas conviviaux, tapas et planches le soir**, avec un focus sur les **produits locaux et de saison**. L'offre comprendra aussi des **glaces maison, sandwiches et biscuits à emporter**. Des projets d'animations (soirées à thème) et de rénovation sont prévus : aménagements pour rendre l'espace plus accueillant (banquettes, bibliothèque, jeux pour enfants), collaborations avec des artistes locaux, et création d'un site web et de comptes sur les réseaux sociaux dès février. L'hôtel ouvrira sur demande en hiver. Avec ce projet, le restaurant-hôtel de Golin hac promet de devenir un **véritable lieu de rencontre et de convivialité**. Liés à la Mairie par une convention de 5 ans, ils espèrent faire perdurer cette aventure bien au-delà. Nous leur souhaitons une belle réussite.



JOHAN DOUNET

La commune de Golin hac est heureuse d'accueillir en avril un nouvel artisan qui viendra enrichir l'offre locale de services : Johan DOUNET, un électricien passionné et expérimenté. Originaire de Firmin hac, Johan a décidé de revenir à ses racines pour **lancer son entreprise, DOUNET'LEC**.

Après avoir obtenu un CAP, un BEP et un BAC, et acquis **une solide expérience** en tant qu'employé chez DOMELEC à Espalion, Johan a choisi de se lancer dans l'entrepreneuriat. Son entreprise propose une **gamme variée de services en électricité générale**, allant de l'installation de climatisations et de chauffages électriques aux travaux en neuf et en rénovation.

Johan est actuellement **à la recherche d'un local à louer**, aussi toute aide dans cette démarche serait grandement appréciée. Pour toute demande d'information ou de devis, n'hésitez pas à le contacter. Nous sommes ravis de compter DOUNET'LEC parmi les artisans de notre commune et lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure professionnelle. N'hésitez pas à faire appel à ses services pour vos futurs projets !



HORIZON

AUBERGE L'HORIZON
Le Bourg
12140 GOLINHAC

Tel : 05 65 51 63 68
labastide.golin hac@orange.fr



DOUNET'LEC
Electricité générale
12140 GOLINHAC

Tel : 06 79 10 50 47
dounelec12140@gmail.com



EXPOSITION

Du 16 au 29 septembre, l'église Saint Martin a été l'écrin d'une superbe exposition : **dans les pas des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle en Occitanie**.

L'exposition, proposée par la Mairie à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, présentait **l'histoire du pèlerinage compostellan** dans le cadre géographique de l'actuelle région Occitanie, en s'appuyant sur les traces patrimoniales de bâtis, d'objets, de traditions liés au culte de Saint-Jacques, aux pèlerins et au chapelet de saints vénérés dans cette région.

Elle a été réalisée en 2018 par le service d'inventaire du Conseil régional d'Occitanie, avec le soutien de l'Agence des chemins de Compostelle.

MAIS C'EST OU CA ?



DERRIÈRE LE HUBLOT

La **Cie Desprairies** est en résidence longue sur les deux prochaines années dans le cadre d'un projet collaboratif entre Derrière Le Hublot, L'Essieu du Batut et le Département de l'Aveyron. Ce projet bénéficie du soutien et du financement de la DRAC Occitanie dans le cadre du plan Mieux produire, mieux diffuser, mis en place par le ministère de la Culture.

Durant une semaine, elle a séjourné entre Golinhac et Livinhac-le-Haut.

Au programme : repérages et rencontres avec la chorégraphe Julie DESPRAIRIES, la danseuse Élise LADOUÉ, notre Maire, ainsi que Claire MOLINIER et Delphine DURAND de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère, sans oublier les équipes de **L'Essieu du Batut** et de **Derrière Le Hublot**.

Les temps forts ont inclus une **exploration géologique et sensorielle du territoire de Golinhac**, des pas de danse autour du rocher de la Clouque, source d'inspiration pour Abraham POINCHEVAL, une visite de **La Chambre d'Or** en contrebas du village et la découverte des tunnels creusés dans le granite.



CLUB LECTURE

Les bénévoles de la bibliothèque de Golinhac souhaitent mettre en place **un club lecture, adultes et adolescents.**

Il s'agirait d'un moment convivial, pendant lequel vous échangeriez sur vos lectures, vos envies de lecture, vos coups de cœur, etc.

Le club se réunirait **une fois par mois de 18h à 20h** (lieu et jour à déterminer).

Si vous êtes intéressés par ce projet, merci de faire un retour par mail à la bibliothèque : **commune-de-golinhac@orange.fr**



UN PEU DE POÉSIE

Poésies extraites du livre "Notre village Golinhac"

CASTAILHAC

Qu'il est donc beau notre village
Assis sur le flanc du coteau ;
Entourés de verts pâturages
Où paissent doucement nos troupeaux.
Castailhac c'est son nom de baptême,
Peut-être le connaissez-vous
Car chaque année au mois d'août,
Il est témoin d'un vœu suprême.
Ah Qu'elle est belle notre église
Avec sa flèche élancée
Au milieu des toitures grises
Qui semblent vouloir la protéger.
Dans cette belle basilique
J'ai reçu mon premier sacrement
Pour faire de moi un enfant
De notre église catholique,
A l'école de ce village
J'ai appris les mots de l'alphabet,
Et malgré les jours et les âges
A tout jamais je les saurai.
Si plus tard Dieu ne veuille que ma
destinée
Soit unie à un compagnon
Devant cet autel aimé
Je dirai "oui" à notre union.
Si je dois te quitter cher village
Sois sûr que c'est avec regret
Mais chaque année je te promets
De revenir et de t'aimer davantage,
Et quant au terme de ma vie
A tout jamais j'aurai cessé
De penser à ma petite patrie
De là-haut je te protégerai

Claude Vayssade

GOLINHAC

Chacun vante son village,
Chacun chante son pays,
En tout temps et en tout âge
On préfère son vieux nid.
Je chanterai donc la contrée
Où nous sommes tous attachés
De naissance ou de résidence,
Ce qui fait notre fierté.
Golinhac est la commune
Où beaucoup de gens sont nés,
Mais pour tous, l'année s'égrène
Si vous y avez longtemps vécu.
C'est le pays granitique
Qui du Lot à Castailhac,
Le gros rocher s'y désagrège
En d'écueils amoncelés.
Nous avons de curieuses pierres,
Comme celle de l'Oiseau Sacré,
Mais des roches mystérieuses
Où des rayures y sont tracées.
Ainsi nous trouvons Peyre Bélière
Qui se dresse vers le ciel
Et l'antique de Moulières
Qui sont la preuve d'un temps ancien.
Notre contrée a l'avantage
D'être plaine à Golinhac,
Mais d'avoir des pâturages
Et du bois à Firminhac.
La vigne était florissante,
Autre fois, au rieu Castan,
Là la souche était juteuse :
Dans l'enclos de ses murettes.

La châtaigne était le fruit
Dans les penchants de Bel-Luoc
Et la pomme était produite :
Aux vergers de chaque lieu.
La grande-plaine des Vernhettes
Sont des champs, couverts de blés
Et dans les terres vallonnées :
le seigle était récolté.
Et sitôt la moisson finie,
Le glanage se faisait,
C'était ainsi une cueillette,
Pour les journaliers qu'acceptaient
Depuis Gandalgues jusqu'à Prades
Le ruisseau de Daze avait des étangs
Des moulins qui par périodes
Moulaient bien le blé d'antan.
Cependant il y eut la guerre,
Aux temps sombres, révolus,
Et la peste et la misère
Ravagèrent bien des ans !
Le temps passe et les années
Se poursuivent, en tout lieu,
C'est ainsi pour les ondes
De la pluie comme du feu...
Nous l'aimons notre région,
Que nous nommons Boulignac !
C'est la paroisse qui s'étale :
Depuis Entraygues jusqu'à Campuac.
Chacun aime son village,
Chacun chante sa chanson,
Golinhac a l'avantage
D'être notre noble et fier terroir !

Zéfir Bosc

CONTACT :



commune-de-golinhac@orange.fr



HORAIRES D'OUVERTURE :

- Le mercredi de 10 h à 12h
- Les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h

FOYER RURAL



HALLOWEEN

Le 31 octobre, les rues de Golinhac se sont remplies de petits monstres, sorcières, fantômes et autres affreux personnages. Après avoir frappés à plusieurs portes, nos petits diabolins se sont partagés leur précieuse récolte.

Merci à Sandrine et Ruddy pour l'organisation de cette activité.



CONTACT :

06 81 51 72 44

foyer.rural.golinhac@gmail.com

INITIATION AU TISSAGE

Le 9 novembre dans le cadre des arts créatifs et à l'initiative de Martine ZACZYK, une initiation au tissage avait lieu à la salle des fêtes. Cette initiation était faite par Mme CATUSSE de Villecomtal. Suite à cette initiation le foyer rural a acquis **2 métiers à tisser** (1 petit et 1 plus grand) que vous pouvez utiliser les vendredis lors des rencontre de la section "**Boîte à ouvrages**".



NOËL

Le 22 décembre, le foyer rural faisait danser parents et enfants avec Capucine la lutine qui proposait un spectacle intitulé "à la recherche du père Noël". Le spectacle était suivi de maquillages et d'un goûter offert par la mairie. Un moment agréable avant les fêtes en famille.

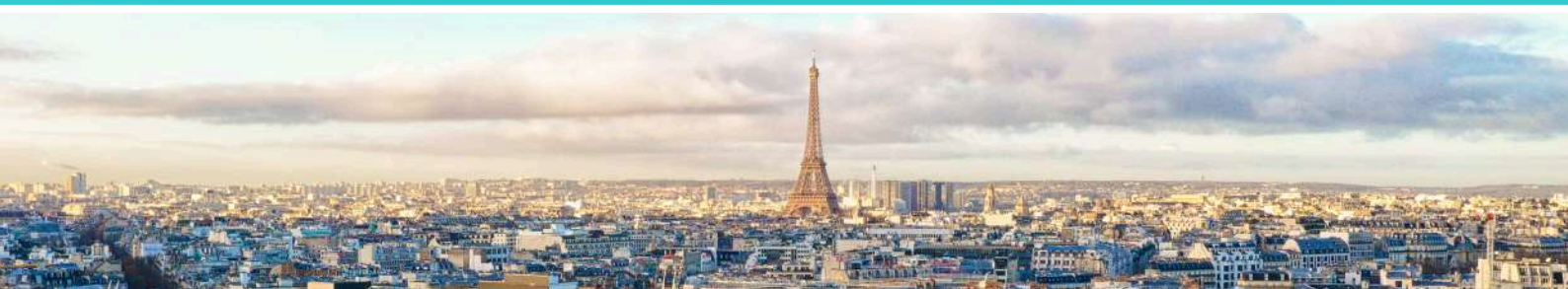


SOIRÉE THÉÂTRE AVEC LES "LOUPKIRIS"



Suite à leur succès de l'année passée, le 25 janvier nous invitons nos amis de Lioujas à venir se produire sur la scène de Golinhac. Autour de **3 pièces cocasses**, ils ont eu le plaisir de divertir une petite centaine de spectateurs.

FOYER RURAL



THÉÂTRE GUSTE & CIE

Voyage de la troupe Guste et Cie à Paris du 29 novembre au 1er décembre : une aventure parisienne inoubliable !

Dès leur arrivée, les membres de la troupe se sont installés dans leur logement parisien. Puis direction le Théâtre des Variétés pour assister à la pièce **"Une idée géniale"**. La soirée s'est poursuivie par une agréable promenade de retour par la rue Mouffetard, célèbre pour son ambiance animée et ses nombreux commerces. Le lendemain, la troupe a entamé la journée par une **visite guidée de Montmartre**. Le déjeuner a été pris au célèbre **Café des Deux Moulins**, rendu célèbre par le film "Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain" suivi d'une promenade digestive dans les **jardins des Tuileries**. En fin d'après-midi, direction le Théâtre Édouard VII pour assister à la pièce **"La famille"**. La soirée s'est ensuite prolongée par un **dîner-croisière sur la Seine**, offrant une vue imprenable sur les monuments illuminés de Paris. Pour clore cette journée riche en émotions, une balade sur les Champs-Élysées illuminés.

Le dernier jour du voyage a été consacré à une promenade dans plusieurs lieux emblématiques de la capitale, avant que chacun ne prenne le chemin du retour, des souvenirs plein la tête et le cœur rempli de belles expériences.



STAGE CLOWN LE 16 NOVEMBRE



La troupe s'est réunie pour un **stage de clown** à la salle des fêtes, organisé par la **Compagnie du Désordre** et Soisik Gourvil, alias le clown Josette. Les acteurs ont exploré un univers unique où ils se sont tous mis dans la peau d'un clown. Travail autour du mime, la respiration, l'émotion et la gestuelle qui enrichira leurs prochaines performances.

Ce voyage à Paris a été **une véritable parenthèse enchantée** pour la troupe Guste et Cie, marquée par des moments de partage, de découvertes culturelles et de convivialité.

A VOS AGENDAS !



FEU DE LA SAINT JEAN

Vendredi 20 juin 2025

GOLI PREND L'AIR

Fête du 14 juillet avec feu d'artifice

Dimanche 13 juillet 2025

FETE DE CASTAILHAC

Samedi 16 et dimanche 17 août 2025

CLUB DE L'AMITIÉ



SORTIE AU GOUFFRE DE PADIRAC

Vendredi 20 septembre une **sortie dans le Lot avec nos amis de Campuac** était au programme. La journée a débuté par une visite audio-guidée du **Gouffre de Padirac**. Après une pause restauration à Rocamadour, la journée s'est poursuivie par la visite la **Ferme des Alix** pour découvrir les secrets de la production de lavande.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le samedi 30 novembre avait lieu l'assemblée générale de notre association. Celle-ci était suivie d'un repas préparé par le **restaurant le Lion d'Or** et animée en musique par **les 2 Claudes et leurs accordéons**.



QUINE

Salle comble dimanche 12 janvier en après-midi pour notre quine. Encore merci à tous les généreux donateurs.



CONTACT :

Irgirbal@orange.fr



GALETTE

Le 8 février nous offrons une après-midi récréative à tous nos adhérents. A 14h, l'après-midi débutait en chansons avec les **"Chanteurs de l'Aubrac"**. Un moment de plaisir, ponctué de rires avec des pauses **"blagues"**. A 16h, nos papilles étaient réveillées par une excellente galette, accompagnée de mandarines, jus, cidre et autres gourmandises. Un moment apprécié de tous.



BELOTE AVEC L'ADMR

Mercredi 26 février en partenariat avec l'ADMR une rencontre **"belote"** était organisée à la salle des fêtes.



SPORT QUILLES



CONTACT :

06 72 22 30 13
Sport Quilles Golinhac



L'automne et le début de l'hiver étant généralement synonyme de trêve, les joueurs du SQ GOLINHAC ont eu l'immense plaisir de ressortir le matériel début octobre pour les 1ers « **Masters du Plateau** » organisés conjointement avec les clubs de Campuac et de Lunel. Cette compétition amicale placée sous le signe de la convivialité et disputée sous le quillodrome de Campuac a permis de mélanger l'ensemble des joueurs des 3 clubs sur des terrains différents et de s'affronter sur 3 parties durant l'après-midi. Le soir, après la remise des récompenses, un repas est venu clôturer cette belle journée. Cette initiative fût saluée par l'ensemble des participants qui ont pris beaucoup de plaisir à jouer avec les joueurs des clubs voisins.

Durant cette période, le club a contribué à l'animation du village en participant aux animations « **Octobre Rose** » organisées par le Foyer Rural en tenant un rampeau dans l'ancienne cour de l'école publique mais aussi à la Fête de la Saint Martin avec **l'organisation du concours de belote** et également la tenue d'un rampeau.

Les dirigeants du club ont aussi, sur le mois de novembre, participé aux diverses assemblée générales (Comité National et Comité Aveyronnais) qui ont permis de faire un point global sur la saison écoulée et de se projeter sur la suivante avant d'organiser celle du club le dimanche 15 décembre. Cette réunion, très importante pour la vie du club, a permis de faire le bilan de la saison 2024 et de planifier celle de 2025. Le SQ GOLINHAC totalise 70 licenciés (remplaçants compris) et engagera :

- 8 équipes séniors masculines
- 5 équipes séniors féminines
- 2 vétérans Individuel
- 1 équipe filles Ado - 15 ans
- 1 fille Ado - 15 ans Individuelle
- 1 équipe Cadet
- 1 Cadet Individuel
- 1 Minime Individuel
- 8 enfants Ecole de Quilles

Après avoir souhaité la bienvenue à deux nouveaux licenciés (Marjorie VAYSSADE et Emile ROY) et voté les différents rapports, l'assemblée a procédé au renouvellement du Bureau. Laetitia FERRIERES, secrétaire, et Grégory BATTEJAT, trésorier, souhaitant se retirer, ils furent très chaleureusement remerciés pour toutes ces années d'implication à la bonne marche du club et ont été remplacés respectivement par Lucie CANTAGREL et Jordan PERIE. Le nouveau Bureau 2025 est le suivant :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| • Président : VAYSSADE Arnaud | • Secrétaire Adjointe : ROUQUETTE Stéphanie |
| • Vice-Président : MALPEL Mathieu | • Trésorier : PERIE Jordan |
| • Secrétaire : CANTAGREL Lucie | • Trésorier Adjoint : GALAN Mathieu |

Côté sportif, la saison 2025 a débuté sur le mois de janvier avec **la coupe « mixte »** à laquelle 10 équipes du club ont participé dans une très bonne ambiance avec de beaux résultats à la clé, et petit à petit les entraînements vont reprendre sur le mois de février pour un **début officiel des compétitions le dimanche 13 Avril** pour la 1ère manche du championnat. A noter l'organisation d'une manche de catégorie LIGUE le **dimanche 4 mai** sur le site de Régau.

Pour conclure, il est important de souligner que même si les quilles sont assimilées à un sport saisonnier (printemps et été), on se rend compte que le club est en éveil toute l'année et si vous souhaitez découvrir ce jeu, n'hésitez pas à prendre contact via Facebook ou auprès d'un membre du Bureau.

SPORT QUILLES



		MANCHE 1	MANCHE 2	MANCHE 3	MANCHE 4	MANCHE 5	MANCHE 6	MANCHE 7	MANCHE 8
DATES		13 avril	27 avril	4 mai	18 mai	25 mai	15 juin	22 juin	29 juin
ELITE		GILLORGUES	LIMAYRAC	CAMPUAC	ESPEYRAC	INIERES	OLEMPS	FLORENTIN	STE-GENEVIEVE
HORAIRES	8H30	Excellence	Honneur	Promotion A	Promotion B	Excellence	Honneur	Promotion A	Promotion B
	10H15	Promotion B	Excellence	Honneur	Promotion A	Promotion B	Excellence	Honneur	Promotion A
	14H00	Promotion A	Promotion B	Excellence	Honneur	Promotion A	Promotion B	Excellence	Honneur
	15H45	Honneur	Promotion A	Promotion B	Excellence	Honneur	Promotion A	Promotion B	Excellence
DATES		13 avril	27 avril	4 mai	18 mai	25 mai	15 juin	22 juin	29 juin
LIGUE		ENTRAYGUES	BOZOULS	GOLINHAC	BARAQUEVILLE	LESTRADE	CASSAGNES	ESPALION	SAINT-CHRISTOPHE
HORAIRES	8H30	Essor B	Essor A	Féminines 9h00	Essor C	Essor B	Essor A	Féminines 9h00	Essor C
	10H15	Essor A	Féminines 10h30	Essor C	Essor B	Essor A	Féminines 10h30	Essor C	Essor B
	14H00	Féminines 14h30	Essor C	Essor B	Essor A	Féminines 14h30	Essor C	Essor B	Essor A
	15H45	Essor C	Essor B	Essor A	Féminines 16h00	Essor C	Essor B	Essor A	Féminines 16h00
DATES		13 avril	27 avril	4 mai	18 mai	25 mai	15 juin	22 juin	12 juillet
AUBRAC OLT VIAD.									HUPARLAC
CEOR LAGAST									LUC
LEVEZOU									FLAVIN
PALANGES COMTAL									BOZOULS
SEGALA									BALSAC
VALLON DOURDOU		VILLECOMTAL	LUNEL	MARCILLAC	ST-CYPRIEN	SENERGUES	ST-CHRISTOPHE	GRAND-VABRE	GOLINHAC
HORAIRES	8H30	2ème Série	3ème Série	1ère Série	2ème Série	3ème Série	1ère Série	2ème Série	
	10H15	1ère Série	2ème Série	3ème Série	1ère Série	2ème Série	3ème Série	1ère Série	2ème Série
	14H30	Jeunes et féminines	Jeunes et féminines	Jeunes et féminines	Jeunes et féminines	Jeunes et féminines	Jeunes et féminines	Jeunes et féminines	2ème Série
	15H45	3ème Série	1ère Série	2ème Série	3ème Série	1ère Série	2ème Série	3ème Série	1ère Série
2025	FINALE ECOLES DE QUILLES - EQUIPES			FINALE CHAMPIONNAT DE L'AVEYRON		COUPE DE L'AVEYRON			
	21 juin		GABRIAC	DOUBLETES JEUNES ET FEMININES		ELITE		11 juillet	OLEMPS
	CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - ECOLES DE QUILLES INDIVIDUELS			5 et 6 juillet		LIGUE		11 juillet	COLOMBIES
	28 juin		LAGUIOLE	FLAVIN		1° Série		18 juillet	BARAQUEVILLE
Amical Vétérans 29 mars – CAMPUAC		INTERCLUBS		INDIVIDUELS AVEYRON JEUNES, FEMININES et VETERANS		2° Série		18 juillet	SAINT-AMANS
		5 avril		CAMPUAC			3° Série		18 juillet
MANCHES QUALIFICATIVES VETERANS				14 juillet	LUNEL	CHALLENGE FEMININ		INDIVIDUELS DISTRICTS : 27 juillet	
7 mai		OLEMPS	Après-midi		AUBRAC OLT VIAD.				
21 mai		SEVERAC	Après-midi		19 juillet		CEOR LAGAST		
11 juin		COLOMBIES	Après-midi		LAGUIOLE		LEVEZOU		
25 juin		MOYRAZES	Après-midi				PALANGES COMTAL		
5 juillet		BARAQUEVILLE	Matin				SEGALA		
Finale USEP 4 Juin à ST-CYPRIEN (report possible 18 juin)						Noël des Petits Quilleurs 16 Novembre – CAMPUAC		VALLON DOURDOU	VILLECOMTAL

Manches de Rattrapages (spécial Jeunes)		Manches de rattrapages Championnat				Rattrapage M7 jeunes et SF
24 mai	28 juin	25 avril	16 mai	13 juin	20 juin	27 juin
Dates butoir des plateaux des Ecoles de Quilles:		Plateau 1 :		Plateau 2 :	Plateau 3 :	Plateau 4 :

Championnat de France Individuel Le dimanche 10 août 2025 à		
SEBAZAC		

Championnat de France par Equipes Le samedi 2 et le dimanche 3 août 2025 à		
RODEZ		

Coupe de France Le jeudi 7 août 2024 à		
ESPALION		

Retrouvez le journal de Golinhac sur le site internet de la Mairie
<https://notremairiegolinhac.fr>

Notre Dame des Hauteurs

(A nouveau éclairée la nuit
depuis mars 2025)



Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro au format numérique
seulement, faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie :

golinhac@orange.fr

05 65 44 50 12